

RAPPORTEUR : Monsieur Gilles MAUDUIT

OBJET : Parkings Saint-Jacques, Blossac, Château et Alaman - Ouverture et gratuité des samedis et dimanche pendant les fêtes de fin d'année.

La commune souhaite organiser l'ouverture et la gratuité des parkings Saint-Jacques, Blossac, Château et Alaman ainsi que du stationnement de surface à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette décision se décline sous deux angles :

- la promotion des parkings Saint-Jacques, Blossac, Château et Alaman,*
- la dynamisation au travers de cette opération du centre ville et de ses commerces.*

Il est donc proposé l'ouverture et la gratuité des parkings Saint-Jacques, Blossac, Château et Alaman ainsi que du stationnement de surface .

* * * * *

VU l'article L.2213-6 du code général des collectivités territoriales relatif au paiement de droits fixés par un tarif dûment établi, pour les permis de stationnement ou de dépôt temporaire sur la voie publique,

CONSIDERANT que la commune souhaite organiser l'ouverture et la gratuité des parkings Saint-Jacques, Blossac, Château et Alaman ainsi que du stationnement de surface à l'occasion des fêtes de fin d'année,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'instaurer l'ouverture et la gratuité du stationnement dans les parkings Sain-Jacques et Alaman les samedis 12 et 19 décembre 2015 ainsi que le dimanche 20 décembre 2015 de 16h00 à 21h00 seulement pour le parking Saint Jacques (pour les abonnés 3 jours leurs seront crédités sur présentation de leur carte à l'accueil du parking),
- d'instaurer l'ouverture et la gratuité du stationnement dans les parkings Blossac et Château les samedis 12 et 19 décembre 2015,
- d'instaurer la gratuité sur le stationnement de surface géré par horodateurs les samedis 12 et 19 décembre 2015,
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire

Transmis à la sous préfecture, le 24/12/2015

Publié au siège de la mairie, le 21/12/2015

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

n° 7636